



Bordeaux, le 12 octobre 2016

Le Recteur de l'académie de Bordeaux Chancelier des Universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les principaux

Un des axes prioritaires de la réforme de la scolarité obligatoire porte sur la

construction d'une culture professionnelle commune aux professeurs du 1er degré

et du 2nd degré à travers la mise en œuvre du cycle 3 d'enseignement. C'est dans

ce but que j'ai décidé de programmer dans le calendrier académique une journée

de travail organisée en deux mercredis après-midi de formation pour tous les professeurs d'école de CM1 et CM2 et tous les professeurs de collège. Pour des raisons de gestion de ressources en formateurs, ces formations académiques s'étaleront sur six mercredis après-midi tout au long des mois de novembre et

Rectorat

DAFPEN

Objet: Formations cycle 3 / EMI et animation de l'association sportive

Pierre LACUEILLE
Délégué Académique
à la Formation des
Personnels
de l'Education Nationale

Téléphone : 05 57 57 39 78

Fax:

décembre.

05 57 57 35 09

Courriel:

dafpen@ac-bordeaux.fr

Dans le même temps, des compétitions importantes sont programmées au titre du sport scolaire (cross en particulier) qui concernent des élèves et des enseignants d'EPS, ces derniers pouvant être impliqués dans l'organisation des manifestations ou dans l'encadrement des élèves. Je tiens à ce que ces compétitions puissent à tous les échelons (district, département, académie) se dérouler dans des conditions de sécurité optimales.

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499 33060 Bordeaux Cedex Je vous remercie donc de veiller à faciliter le déroulement de ces compétitions lorsque ces dernières sont programmées aux mêmes dates que les formations citées en objet en signalant à la DAFPEN les noms des professeurs encadrant une ou plusieurs équipes qualifiées ou contribuant à l'organisation de ces manifestations. Ces professeurs seront alors, à titre dérogatoire, dispensés du suivi de ces formations.

Je vous remercie pour votre très précieuse contribution.

